

Idées reçues

L'insertion professionnelle, c'est pour les délinquant.e.s
L'insertion professionnelle s'adresse à toutes les personnes éloignées de l'emploi.

Il faut travailler dans le bâtiment pour travailler sur un chantier d'insertion.
Les chantiers d'insertion concernent de nombreux secteurs. Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences dans le secteur d'activité du chantier d'insertion pour être recruté.e. Il n'est pas non plus indispensable d'avoir un projet professionnel en lien avec l'activité du chantier.

Dans les SIAE, il y a des métiers pour les hommes et des métiers pour les femmes.
Les métiers proposés par les SIAE sont ouverts aux femmes comme aux hommes, quelque soit le secteur d'activité. Les SIAE œuvrent à la mixité professionnelle et à la casse des stéréotypes de genre et sur le travail des femmes. Homme ou femme peuvent parfaitement réussir dans l'ensemble des métiers du moment qu'ils ont les qualités et les prérequis/compétences adaptées au poste.

Les conditions de travail pour l'entretien des espaces naturels et dans le bâtiment sont trop difficiles physiquement pour les femmes.
Des conditions de travail difficiles (climat, sécurité, santé, hygiène, ...) le sont autant pour les hommes que pour les femmes. Les capacités à s'adapter aux conditions de travail et à prendre plaisir dans l'exercice de ces activités dépendent de la personne et non du sexe.

L'IAE, c'est du bénévolat.
Les salarié.es des SIAE bénéficient d'une rémunération au moins égale au SMIC.

Le travail sera de moins bonne qualité si on fait appel à une SIAE.
Les structures s'appuient sur des encadrant.e.s techniques qui sont des professionnel.le.s compétent.e.s qui forment les salarié.e.s en insertion et sont les garant.e.s de leur progression techniques et de la satisfaction du/de la client.e.

Si vous souhaitez en savoir plus sur les SIAE adhérentes au Réseau Creusois des SIAE :

<http://www.reseau-creuse-siae.fr>



L'Insertion par l'Activité Economique



L'insertion par l'activité économique (IAE) permet à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier d'un contrat de travail. Ce contrat de travail est proposé par des structures spécialisées en insertion sociale et professionnelle : les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

L'IAE en bref



POUR QUI ?

- Chômeurs.ses de longue durée (inscrit.e.s à Pôle Emploi depuis >12mois)
- Bénéficiaires de minima sociaux (RSA, AAH, ASS, ...)
- Jeunes -26 ans en grandes difficultés
- Travailleurs.ses reconnus handicapé.e.s



AVANTAGES

Parcours personnalisé
Accompagnement renforcé
+ d'autonomie
+ de compétences



CONTRAT DE TRAVAIL

24 à 35h/semaine
Salaire : de 860 à 1250 euros/mois
Contrat de 4 mois renouvelable
Le total des reconductions peut aller jusqu'à 24 mois

ENGAGEMENTS DU/DE LA SALARIÉ.E

ACTIVITE/TRAVAIL

- Exercer une activité professionnelle
- Acquérir de nouvelles compétences

Un.e encadrant.e technique est là pour transmettre les gestes techniques, le savoir-faire et accompagner la réalisation du travail.

Il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences dans le secteur d'activité de la structure d'emploi pour être recruté.

DEMARCHES VERS L'EMPLOI

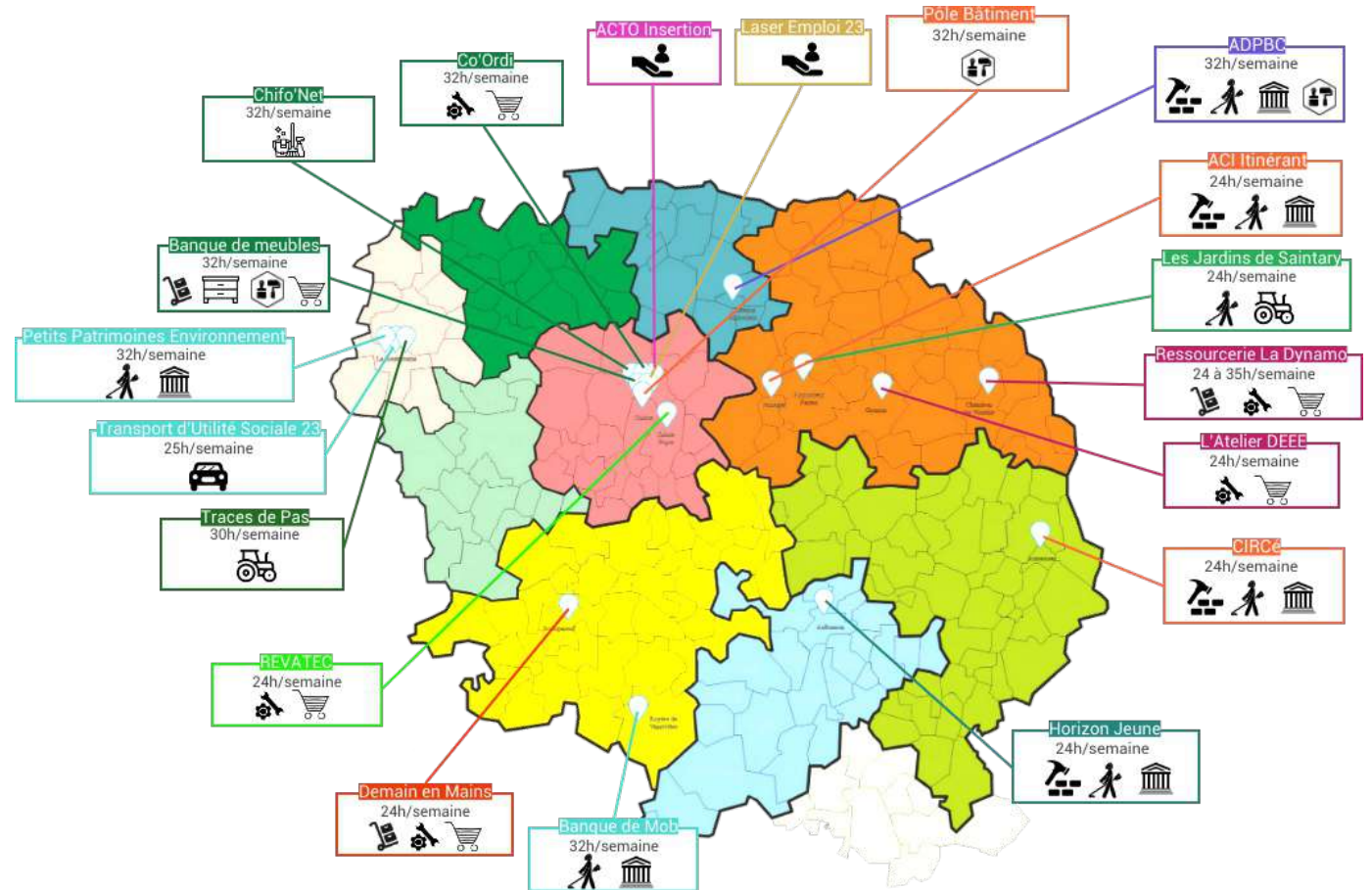
- Lever les freins à l'emploi (mobilité, logement, langue, santé, contraintes familiales, administratif, ...)
- Construire un projet professionnel

Un.e conseiller.e en insertion professionnelle (CIP) est là pour accompagner le/la salarié.e dans ses démarches. Il/elle rencontre le/la salarié.e en entretiens individuels et en ateliers collectifs.

En IAE, le/la salarié.e peut :

passer son permis de conduire, prendre des cours de français, suivre une formation, réaliser des stages en entreprise, être informé.e et accompagné.e pour trouver des modes de garde pour ses enfants, être aidé.e pour trouver un logement, participer à des ateliers de recherche d'emploi, participer à des ateliers numériques, visiter des entreprises, ...

Les SIAE de Creuse



Nos activités

Construction	Nettoyage	Rénovation et restauration de meubles
Déménagement et/ou débarras	Production de légumes	Second œuvre
Entretien d'espaces verts et naturels	Reconditionnement/valorisation	Vente de produits revalorisés
Mise à disposition de personnel	Rénovation de petits patrimoines	Transport de personnes

Proposer votre candidature

- Sur prescription (Pôle Emploi, Mission Locale, CAP Emploi, UTAS, CIDFF, CADA, FJT, CCAS, CAF, SPIP, PJJ, ...)
- Sur la Plateforme de l'Inclusion : <https://emplois.inclusion.beta.gouv.fr/>

